

Base de connaissances > NetExplorer Workspace > Administrer votre plateforme > Paramétrer les droits d'accès

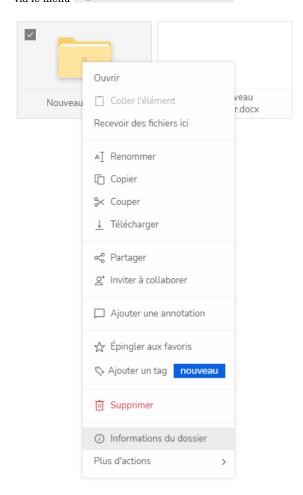
# Paramétrer les droits d'accès

Nicolas ARBOUIN - 2025-09-17 - Administrer votre plateforme

Les droits d'accès sont un élément primordial dans la configuration de votre plateforme, ils permettent en effet de définir quels <u>utilisateurs</u> ou <u>groupes</u> peuvent accéder aux différents espaces de votre plateforme.

Exception faite des espaces privés qui sont strictement privés au sens légal du terme (réglementation RGPD), la gestion des droits s'applique à tout dossier au sein de l'espace entreprise. <u>Accéder à l'article complet sur les espaces</u>

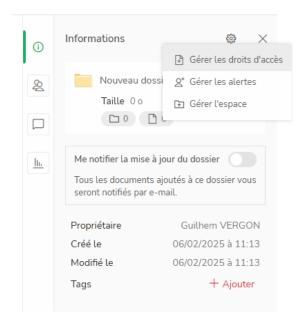
## Ajouter les accès



Dans la colonne de droite, accédez au bouton à droite du nom de dossier, puis au menu

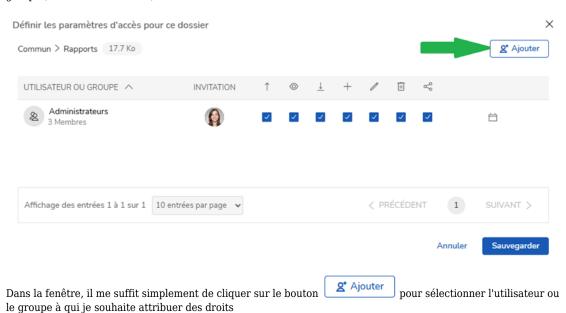
Il est déconseillé de gérer les droits à partir de l'onglet "équipe", qui est réservé à l'usage des utilisateurs nonadministrateurs et souhaitent donner un accès à un ou plusieurs collaborateurs.

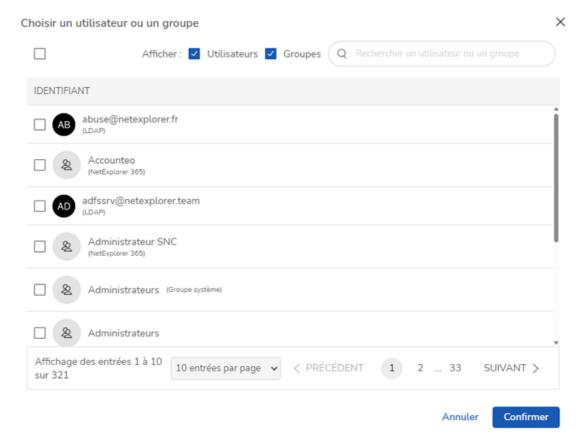
Pour plus d'informations, voir la page <u>Les invitations à collaborer</u>



## Attribuer les dossiers aux utilisateurs ou groupes désirés

La fenêtre de gestion des droits d'accès va donc vous permettre d'ajouter ou supprimer des utilisateurs ou des groupes, sur un accès dossier, nous allons voir comment faire cela





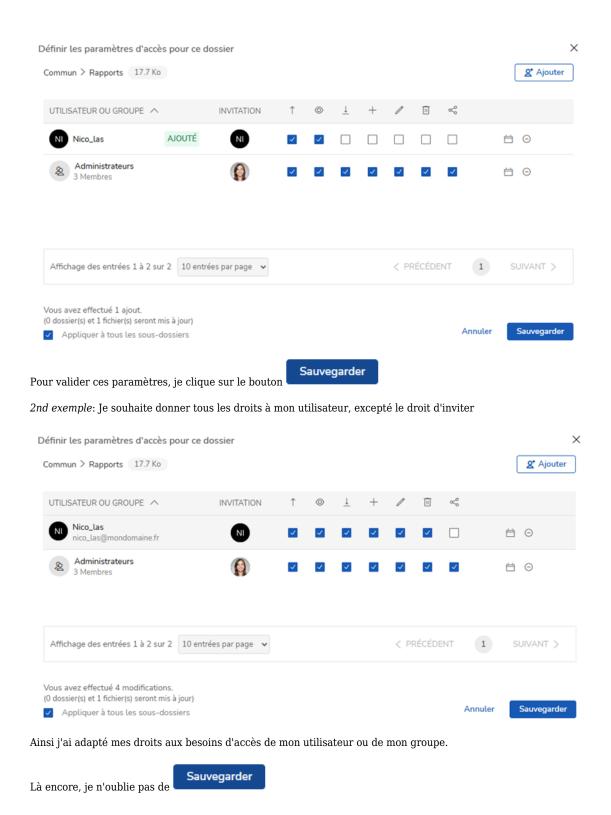
Ici, je peux choisir de ne sélectionner que les utilisateurs ou les groupes, et lancer une recherche, sur un utilisateur ou groupe ciblé.

## Définir le type de droits souhaités

Une fois mon utilisateur ou groupe ciblé trouvé, il ne me reste plus qu'à adapter les droits que je souhaite leur attribuer.

Par défaut, l'ajout d'un utilisateur ou d'un groupe, donne de droit de lecture (navigation, aperçu, téléchargement). Si je souhaite augmenter ou diminuer ces droits, je vais pouvoir interargir sur ma fenêtre, cidessous

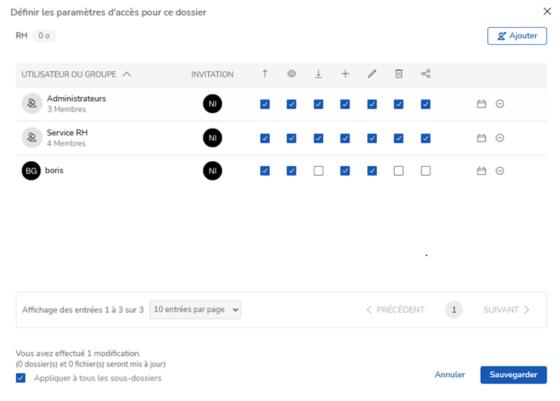
1er exemple : je souihaite donner des droits de navigation et aperçu uniquement à mon nouvel utilisateur



### Différences entre le droit de groupe et le droit de l'individu

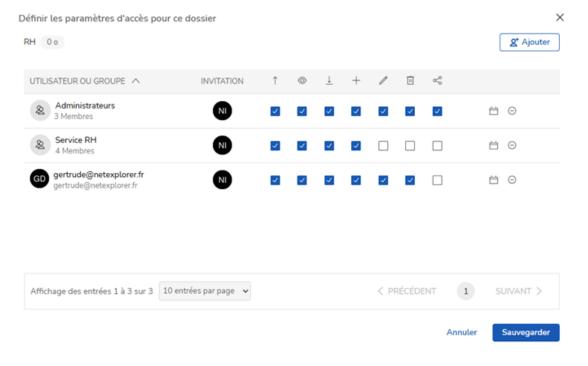
En effet, le droit nominatif (droit attribué à l'utilisateur directement) est prioritaire sur le droit de groupe, en cas de conflit c'est le premier qui s'applique.

1er exemple : bien que membre du groupe Service RH, Boris aura des droits limités sur ce dossier (impossible pour lui d'inviter ou supprimer mais également de télécharger)



À l'inverse, on peut choisir de limiter les droits du groupe mais étendre les droits de l'individu.

2nd exemple : Ici, les droits du service RH sont restreints et je souhaite donner plus de droits à Gertrude



### Remarques

Par défaut, les droits appliqués sur un dossier sont hérités automatiquement dans les sous-dossiers. C'est le principe d'héritage des droits, qui est la norme en informatique.

Exception : si vous effectuez une copie ou un déplacement d'un dossier vers un autre, vous pouvez activer certaines options afin de ne pas modifier les droits des éléments copiés/déplacés. (Conserver les droits lors de la copie ou Préserver les droits lors des déplacements)

#### Explication des paramètres de préservation des droits :

#### Conserver les droits lors de la copie :

Cette option conserve les droits d'un dossier dans le cadre d'une copie, quels que soient les droits du dossiers de destination, l'élément collé n'héritera pas des droits du dossier parent de destination.

#### Préserver les droits lors des déplacements :

Cette option conserve les droits d'un dossier dans le cadre d'un déplacement, quels que soient les droits du dossiers de destination, l'élément déplacé n'héritera pas des droits du dossier parent de destination.

- 1. Vous souhaitez réorganiser vos dossiers sans toucher aux droits en cours. Dans ce cas il est conseillé d'activer l'option **Préserver les droits lors du déplacement** pour permettre un déplacement des dossiers sans modification des droits.
- 2. Vous souhaitez transférer des dossiers vers un autre emplacement (déplacement) sur lequel les droits sont différents (exemple : un dossier client partant du service commercial vers le service comptabilité). Dans ce cas, il est préférable de désactiver l'option *Préserver les droits lors du déplacement*, faute de quoi les droits sur ce dossiers seront conservés et le service comptabilité n'obtiendra pas les droits.
- 3. Si vous effectuez une copie des dossiers et souhaitez conserver les droits appliqués sur les éléments, il vous faudra activer l'option *Conserver les droits lors de la copie*. Si vous souhaitez que les éléments collés à un autre emplacement héritent des droits du dossier de destination, il faudra désactiver cette option.

Accès à l'article complet

Cas particulier : Les invitations à collaborer, qui se font depuis l'onglet équipe, attribuent des droits de manière rapide, dans le dossier en cours et de façon récursive (propagation des droits dans les sous-dossiers).

Cette méthode est adaptée au partage par les utilisateurs ayant le droit de partager, au bénéfice d'un autre utilisateur interne ou externe

- Tags
- accès
- droit
- droits
- <u>heritage</u>
- modifier